

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article574>



Mardi 7 décembre 2004

A. G. départementale des grévistes à la Maison des syndicats à Auxerre

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Unes de l'année scolaire 2004-2005 -



Publication date: samedi 4 décembre 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Mardi 7 décembre, nous serons en grève

POUR :

– **L'EMPLOI** : le rétablissement de 3 500 emplois d'enseignants, CPE, CO-Psy pour la rentrée 2005 et l'augmentation de 4 000 postes aux concours 2005.

20 000 postes ont été supprimés en 4 ans : c'est sans rapport avec la baisse démographique !

– **LA VIE SCOLAIRE** : le retour aux recrutements d'étudiants-surveillants avec une première étape de 6 000 embauches pour la rentrée 2005.

30 000 adultes (notamment des aides éducateurs) ont disparu des établissements depuis 4 ans, et on s'étonne de la progression de la violence en milieu scolaire !

– **LES MUTATIONS** : l'ouverture de véritables négociations garantissant des règles nationales, une équité sur tout le territoire, le respect des engagements des années précédentes et la mobilité du plus grand nombre.

La création anarchique de postes valorisés (APV), sur des critères divers d'une académie à l'autre, n'améliorera en rien l'attractivité des établissements peu demandés.

– **LES PROMOTIONS** : le respect par le ministère des accords de 1989 sur les promotions permettant l'accès du plus grand nombre à l'échelon terminal de la hors classe.

– **LES NON-TITULAIRES** : le réemploi des non-titulaires, l'arrêt du recours à la vacation pour les remplacements, l'accès à des voies de titularisation.

– **LES SALAIRES** : une véritable revalorisation prenant en compte la perte de 5% de pouvoir d'achat depuis 2000 et de 22% depuis 1982.

Mardi 7 décembre, nous serons en grève

CONTRE la réforme Fillon de l'Ecole

- Contre un système éducatif aux ambitions sans moyens et qui organise le tri social ;

– Un collègue aux exigences limitées à un socle commun de connaissances appauvries ;

- Un brevet à géométrie variable, au choix des élèves ;
- Un enseignement professionnel aux formations regroupées (donc avec plus d'élèves par classe et une offre de formations réduite) et concurrencé par l'apprentissage (dont les effectifs passeraient de 350 000 à 500 000 en 5 ans) ;
- Une classe de seconde qui perdrait un des deux enseignements de détermination, recréant de fait les filières dès ce niveau ;
- Le caractère national du bac remis en cause par un nombre accru de disciplines évaluées en contrôle continu ;
- Un « contrat individuel de réussite éducative » pour les élèves en difficulté, réduit à quelques disciplines et financés sur les moyens des ZEP ;
- **Contre des métiers sous contrôle, à la charge de travail alourdie ;**
- L'obligation d'assurer, au pied levé, sur ordre du chef d'établissement, jusqu'à 72 heures supplémentaires par an, le remplacement des collègues absents, y compris dans des disciplines connexes.
- Un « conseil pédagogique », composé de collègues choisis par le chef d'établissement, aux pouvoirs empiétant largement sur la liberté pédagogique de chacun ;
- Une formation continue de 20h par an, en dehors du temps scolaire et accordée sous conditions (insérée dans un projet personnel de formation, accord du recteur, ...) ;
- Des enseignants aux missions élargies en lieu et place des spécialistes (CO-Psy, CPE, ...) ;
- La remise à l'ordre du jour de la bivalence en collège et en lycée par l'affectation de PLP en 6ème, une certification complémentaire en lettres, langues et mathématiques, validée lors des prochains concours de recrutement ;
- L'affectation régionalisée des néo-titulaires limitant les chances de mutations des autres.

Mardi 7 décembre, nous serons en grève

POUR une autre loi de programmation :

- qui ne sélectionne pas précocement dès le collège sur un socle commun mais qui donne à chaque jeune une culture commune faite de capacités intellectuelles et physiques lui permettant tout au long de sa scolarité de se structurer, d'enrichir sa personnalité et sa vision du monde ;
- qui donne à l'école les moyens de qualifier 100% des jeunes (dont 80% au niveau bac et 50% dans le supérieur) ;

– qui ne dénature pas les métiers de l'éducation mais les rend plus attractifs (salaires, conditions de travail, promotions, ...) face aux besoins de recrutements qui s'annoncent.

Seront aussi en grève le 7

les personnels non enseignants :

- Les **assistant sociaux**, absents de la loi d'orientation,
- Les **infirmières** qui demandent que les postes promis soient réellement implantés dans les collèges et les lycées,
- Les **personnels administratifs** qui ont perdu 1 800 postes en 2 ans,
- Les **personnels TOS** inquiets de leur avenir avec la décentralisation.

Les RDV du 7 décembre dans l'Yonne

- Le matin : réunions dans les établissements.
- 11h : dans l'Yonne, assemblée générale départementale **Maison des syndicats, Rue Max Quentin à Auxerre** (et non salle Soufflot comme indiqué par erreur dans le tract distribué dans les établissements).
- 12h : **manifestation** en centre-ville avec distribution de tracts.



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré
